

*Impôt sur le revenu—Loi*

que cette étude soit complétée et prête, M. Lévesque refuse de la déposer pour la bonne raison que la présomption qui l'habitait, à l'effet que cela était favorable économiquement pour le Québec de se séparer, est contredite dans ce rapport, et c'est sûr, monsieur le président, que ce fameux rapport ne sera pas déposé.

Plutôt que de choisir quatre industries, monsieur le président, qu'on accuse souvent d'être les secteurs mous de l'économie de la province de Québec, on aurait dû peut-être penser à ceux qui font l'économie d'une façon traditionnelle. Dans Québec, on dit: comme va la construction, va l'économie de la province de Québec, et on dit aux États-Unis comme va l'automobile, va l'économie des États-Unis. Et c'est un peu vrai pour le Canada, monsieur le président, et c'est vrai aussi pour la région de la province que j'habite parce que nous avons aussi, nous, 3,000 employés qui travaillent à la General Motors à Sainte-Thérèse, quelques milles au sud de ma circonscription, et eux non plus ne sont pas favorisés par ce 3 p. 100, et je me demande, monsieur le président, quel jour ils vont choisir pour aller faire une démonstration à Québec et réclamer, eux aussi, que leur produit soit favorisé par cette détaxe. S'il est normal qu'un groupe d'ouvriers qui est défavorisé par l'imposition d'une nouvelle taxe de 5 p. 100, il est également normal que ceux qui ne sont pas favorisés d'une réduction de taxes en fassent des démonstrations. Et j'invite les ouvriers de l'usine de Sainte-Thérèse, de la General Motors, de le faire, de réclamer à leur gouvernement provincial le programme national qui leur était présenté et qui a été accepté par toutes les autres provinces, les ministres des Finances des autres provinces l'ont compris eux, ils l'ont fait le calcul et ils ont vu que la proposition préconisée par le C.D. Howe Institute et par d'autres était vraiment la meilleure formule pour stimuler l'économie.

On parlait d'un secteur mou et on disait que le textile était un secteur mou dans la province de Québec. Selon les données que nous a fournies l'une des industries principales du textile, la Dominion Textile Ltée, de la province de Québec, on dit que les ventes du troisième trimestre, on parle de 1977, ont atteint \$145,700,000, ce qui représente une augmentation pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours 406 millions de dollars, une augmentation de 12 p. 100 sur l'année précédente. Et ça, monsieur le président, est daté du 24 avril et on parle de l'opération en 1977, bien avant que Parizeau présente ses mesures fiscales. Alors ce n'est plus un secteur mou et cette augmentation des ventes est sûrement due aux mesures qu'adoptait le gouvernement canadien en 1977 en contingentant les importations de textiles. Alors il est faux de prétendre que l'industrie du textile fait partie du secteur mou. Il y a peut-être des industries du textile qui pourraient se qualifier de faire partie du secteur mou, mais sûrement pas la plus grande partie de la bonne industrie du textile dans la province de Québec qui a augmenté ses effectifs, qui a augmenté depuis huit ou dix mois le nombre de ses employés, et qui a augmenté ses ventes, et cela est bien évident selon le rapport que nous fournit la compagnie Dominion Textile.

Naturellement, il est plus normal, depuis novembre 1976, dans Québec de constater que l'économie est à la baisse. Et tantôt je parlais d'une industrie qui aurait dû être aidée et favorisée par une réduction de la taxe, l'industrie de la construction dans la province de Québec, parce que depuis 1976

l'industrie de la construction en général dans le Québec accuse une réduction de pas moins de 75 p. 100. Soixante-quinze p. 100, je le répète pour être bien entendu, parce que souvent, monsieur le président, on est victime d'une censure des media, surtout de ceux de la province de Québec, nous qui parlons d'ici. Alors c'est pour cela qu'il faut parfois se répéter pour être bien sûr qu'on est compris. Quarante p. 100 de réduction sur l'année précédente, sur 1977, et cela c'est excessivement sérieux. Il ne s'agit pas, monsieur le président, de trouver des formules amusantes, des formules de poudre aux yeux comme celle de la détaxe de 8 p. 100 sur les chambres d'hôtel pour relancer ce secteur de l'économie. Puisque je parle de chambres d'hôtel, monsieur le président, est-ce que cela va vraiment quand on parle d'aider les pauvres dans la province de Québec, c'est encore une chose qui est assez aberrante, on parle souvent de pauvres et c'est toujours les plus riches qui en parlent. L'annulation de la taxe de 8 p. 100 sur les chambres d'hôtel, cela a été amené parce que, encore une fois, ce fameux ministre des Finances a trouvé que son salaire minimum, qui est unique au Canada et dans le reste du monde, affecte énormément l'industrie touristique dans la province de Québec. Au point, monsieur le président, que dans certaines régions de notre province les hôtels comme ceux de Montréal et de Québec ont subi des baisses de 60 p. 100 sur 1966, et 35 à 40 p. 100 en 1977, 1976 à 1977, au point que des hôtels importants de la ville de Montréal n'ont eu que 45 p. 100 d'occupation en 1977, quand on sait que pour faire ses frais un hôtel qui veut assurer un bon service doit avoir au moins 75 p. 100 d'occupation.

● (1532)

En raison de toutes ces chinoïseries qu'on impose à l'industrie touristique au Québec, au salaire minimum qui est bien supérieur aux salaires minimums de toutes les régions de l'Amérique du Nord—dans bien des cas c'est le double au moins—et aussi à cause des charges fiscales qui sont portées par l'industrie touristique. On lisait dans les journaux dernièrement, dans un rapport de lundi ou de mardi dernier, que la charge fiscale par chambre dans Québec, à Montréal, est autour de \$1,835, alors que dans certaines régions du pays dont la vocation est touristique, la charge fiscale par chambre se situe autour de \$400. Ce n'est donc pas nécessaire d'être économiste pour savoir que l'industrie de Québec n'a pas de chance de concurrencer l'industrie touristique en dehors de la province de Québec. C'est probablement pour cette raison-là qu'il a voulu favoriser encore une fois les pauvres et réduire cette taxe de 8 p. 100. Mais cette taxe, monsieur le président, va peut-être convaincre certains des membres du cabinet provincial à passer leurs vacances estivales de 1978 dans la province de Québec plutôt que d'aller à Old Orchard ou ailleurs.

Ensuite, monsieur le président, l'effet que peut avoir une réduction de taxe semblable, l'effet important, en fait, ne sera pas connu avant une couple d'années, parce que l'industrie qu'on vise surtout c'est celle des congrès, alors que les grands hôtels se remplissent pour trois ou quatre jours et les gens qui sont en congrès viennent dépenser en moyenne \$75 à \$100 chacun, sans compter naturellement les frais d'hôtel. Alors ce sont ceux-là surtout qu'on vise. Ce sont ceux-là qu'on a chassés avec notre salaire minimum de \$3 et quelque dans le Québec qui est le double de plusieurs provinces du pays. Ce sont